

ACCES SESSION DPC LORS DES JIB 2026

L'accès à cette session est réservé aux participants inscrits dans le cadre du DPC ce qui nécessite une inscription préalable et obligatoire. Les participants au DPC ne sont pas obligatoirement membres de JIB.

Les participants de cette session ne sont pas obligés de participer à l'intégralité de la journée.

TARIF & INDEMNISATION

Montant pouvant être pris en charge par l'ANDPC : 294,00 €

Montant de l'indemnisation : 168,00 €

INSCRIPTION


Inscription sur la plateforme Armoris

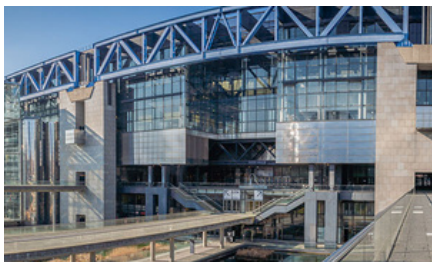
- Soit sur notre site : <https://formations.armoris.bzh/course/1776409149>
- Soit en scannant directement le QR code pour accéder à la page d'inscription.



Inscription sur l'agencedpc.fr (obligatoire pour les libéraux)

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.agencedpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer la référence Action N° **38442626001** dans la rubrique "Recherches Actions" et cliquer sur "Rechercher".
- Cliquer sur "Détail DPC" en haut à droite de la page.
- Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la session choisie.
- Cliquer sur "Valider"
- Un email sera envoyé par le DPC à CDS Institute pour validation de votre inscription dans le cadre du DPC.

 Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap, dans la mesure de nos possibilités. Nous vous invitons à nous signaler toute situation nécessitant une adaptation.



LIEU DE LA FORMATION

JIB 2026

Centre des Congrès de La Villette,
à la Cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin Cariou
75019 Paris

Métro : Ligne 7, station "Porte de la Villette"

Accès par l'entrée principale de la Cité des sciences et de l'industrie (entrée Centre des Congrès au Niveau inférieur N-1).

En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez nous contacter :

Cidalia Dos Santos, Directrice formation : **par tel** : 06 38 69 13 21 ou **par mail** : cidalia.dossantos@armoris.bzh

Maëva Jomain, Chargée de communication : **par tel** : 02 23 45 04 05, **par mail** : maeva.jomain@armoris.bzh



INFERTILITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION : INNOVATIONS BIOLOGIQUES, ANALYSE DES EXAMENS RÉALISÉS EN VILLE ET ARTICULATION AVEC LE PARCOURS SPÉCIALISÉ

N°ANDPC : 38442626001

Cible : Biologistes médicaux



Présentiel (3H)
19 novembre 2026
Distanciel (1H)
20/11 au 27/11/26



4H00



MIXTE

INTERVENANT

Pr Anne GUIVARCH - Gynécologue-obstétricien

INFERTILITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION : INNOVATIONS BIOLOGIQUES, ANALYSE DES EXAMENS RÉALISÉS EN VILLE ET ARTICULATION AVEC LE PARCOURS SPÉCIALISÉ

INTRODUCTION

La prise en charge de l'infertilité repose sur un parcours coordonné associant médecins prescripteurs, spécialistes de la reproduction et biologistes médicaux. Les biologistes qui n'interviennent pas dans les laboratoires de procréation, jouent toutefois un rôle déterminant tout au long de ce parcours par la réalisation, l'analyse et la validation des examens biologiques prescrits par les cliniciens.

L'évolution des recommandations, l'introduction de nouveaux biomarqueurs et le développement d'approches biologiques innovantes modifient les données produites et les attentes des prescripteurs. Le biologiste médical de ville est ainsi confronté à des examens de plus en plus spécialisés, réalisés à différents temps du parcours du couple infertile, depuis le bilan initial jusqu'au suivi en lien avec un centre d'AMP.

Dans ce contexte, l'enjeu est de garantir une analyse biologique rigoureuse, conforme aux recommandations, d'en assurer une interprétation pertinente et de transmettre aux spécialistes des résultats fiables et contextualisés. Cette formation vise à accompagner les biologistes médicaux de ville dans l'appropriation critique des innovations en biologie de la reproduction, afin d'optimiser leur pratique et de sécuriser leur contribution au parcours de soins des couples infertiles.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la Formation : 4 heures

- 3 heures en présentiel
- 1 heures en distanciel

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- QCM pré et post +
- Questions/Réponses tout au long de la formation
- mise en pratique avec grille d'évaluation
- Evaluation de satisfaction



PROGRAMME

PHASE 1 : PRÉSENTIEL EN SALLE 1 LE 19/11/2026 DE 9H À 12H30 (3H)

ACCUEIL, PRÉSENTATION ET ÉMARGEMENT

8H30-9H00

MODULE 1 : COMPRENDRE L'INFERTILITÉ FÉMININE ET MASCULINE : BASES PHYSIOPATHOLOGIQUES

- Définitions et rappels physiopathologiques de l'infertilité
- Causes biologiques de l'infertilité féminine (ovarienne, hormonale, immunologique...)
- Causes biologiques de l'infertilité masculine (spermatique, hormonale, génétique...)
- Conséquences biologiques observables dans les examens réalisés en ville

MODULE 2 : PARCOURS DU COUPLE INFERTILE ET BIOLOGIE MÉDICALE DE VILLE

- Parcours du couple infertile et articulation ville / spécialiste
- Place des examens biologiques réalisés en ville
- Évolution des recommandations en biologie de la reproduction

MODULE 3 : EXAMENS BIOLOGIQUES RÉALISÉS EN VILLE : INNOVATIONS ET RECOMMANDATIONS

- Examens biologiques courants et innovants en infertilité
- Conditions de réalisation et points de vigilance
- Apport et limites des innovations

PAUSE (30 MIN)

MODULE 4 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION BIOLOGIQUE DES RÉSULTATS

- Interprétation des bilans hormonaux et spermatiques
- Données innovantes et limites analytiques
- Commentaires biologiques utiles au spécialiste

MODULE 5 : INNOVATIONS, DONNÉES COMPLEXES ET RESPONSABILITÉ DU BIOLOGISTE DE VILLE

- Biomarqueurs innovants, microbiote, approches omiques
- Niveau de preuve et place en pratique de ville
- Responsabilité du biologiste dans l'information transmise

MODULE 6 : QUALITÉ DU RENDU BIOLOGIQUE ET COORDINATION AVEC LES SPÉCIALISTES

- Structuration du compte rendu biologique
- Traçabilité et communication des résultats

BILAN ET FIN DE LA FORMATION (10 MIN)

12H30

PHASE 2 : POST-FORMATION À DISTANCE 20/06/26 - 27/06/2026 (1H)

DURÉE :

- 1 heure (travail en ligne sur la plateforme - L'heure de formation en distanciel peut être effectuée librement par les participants au cours de la semaine)

Analyse de cas cliniques biologiques anonymisés portant sur des prescriptions spécialisées successives, afin d'évaluer l'analyse biologique, l'interprétation des résultats et la qualité des informations transmises aux spécialistes tout au long du parcours du couple infertile.